

VOTRE DÉPARTEMENT

N° 110 // // // JUILLET 2023 // // //

MAG

TARN-ET-GARONNE

RESSOURCE EN EAU

LE DÉPARTEMENT EN ORDRE DE BATAILLE

UN ÉTÉ DE FESTIVALS

DOSSIER SPÉCIAL > P. 16 À 18



tarnetgaronne.fr

SOMMAIRE

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Un ticket sport pour les collégiens P. 5

ÉCHOS DES CANTONS

Travaux et investissements P. 6

AGRICULTURE

Proximité et soutien P. 12

DANS LE RÉTRO

Une année de vive voix P. 15

La jeunesse fête son cinéma P. 15

Les Septuors P. 15

RENCONTRE

Audrey Forlani, capitaine des bleues P. 21

LOISIRS

Un été plein d'animations à la Base de loisirs du Tarn et de la Garonne P. 22

ACTUALITÉS

Jeunes médecins P. 24

Fauchage raisonné P. 25

Le giratoire de Capou P. 25

EXPRESSION

P. 26

Juillet 2023 - Numéro 110

Publication du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Hôtel du département - 100 boulevard Hubert Gouze

82013 Montauban cedex

Tél. : 05 63 91 82 00

ISSN : 2739-5553 (en ligne)

ISSN : 2739-3445 (imprimé)

Directeur de publication : Michel Weill

Rédaction : direction de la communication en collaboration avec les directions et services du Département

Conception graphique et mise en page :

direction de la communication

Photos : P. Couty / B. Frezouls / S. Mignot

L. Montésinos / J. Guilloux / direction de la communication

Shutterstock (sauf mention)

Impression : SIB Imprimerie

Ce magazine est disponible en version sonore réalisée par l'Association des donneurs de voix

Bibliothèque sonore Claude Laplace

20 avenue Jean Jaurès - BP 162 - 82000 Montauban

Tel. : 05 63 63 89 42

INTEMPÉRIES



P. 4

Le Département durement frappé

ENVIRONNEMENT



P. 10 et 11

D'où vient l'eau en Tarn-et-Garonne ?

DOSSIER SPÉCIAL



P. 16 à 18



@departement.tarnetgaronne



@tarnetgaronne82



@tarnetgaronne_dpt



Département de Tarn-et-Garonne



Conseil départemental de Tarn-et-Garonne



LES DÉFIS DE L'EAU

Les prochaines décennies seront dominées par la problématique de la ressource en eau.

Le bouleversement climatique, les désormais longues périodes de sécheresse, entrecoupées par des épisodes orageux désastreux pour nos agriculteurs, nous obligent à remettre en cause un modèle qu'on croyait éternel, à adapter nos fonctionnements et donc nos politiques.

La ressource en eau a toujours fait partie des compétences du Conseil général puis du Conseil départemental. Nous n'avons jamais failli à nos obligations en structurant nos réseaux et en aidant les acteurs locaux à le faire.

Ces derniers mois nous conduisent à accélérer nos démarches, à devenir plus prompts à réagir. Nous avons donc décidé de transformer le syndicat qui s'occupe toujours de l'aménagement du numérique, en « Tarn-et-Garonne Aménagement » avec la mission de développer nos réserves en eau.

C'est une étape essentielle pour travailler aux curages et aux créations de retenues semi-collectives. Les premiers dossiers sont sur le point de sortir et cette politique volontariste porte ses premiers fruits.

C'est capital pour l'activité agricole de notre département, pilier de notre activité économique. Nous serons au rendez-vous avec la politique offensive que conduit ma majorité.

Ce nouveau numéro de « Mag Tarn-et-Garonne » vous permettra, par ailleurs, d'avoir un aperçu complet des nombreuses aides que nous accordons au monde agricole. Tous postes confondus, ce sont 2,5 millions d'euros qui ont été alloués aux aménageurs de nos campagnes. C'est un record dont nous sommes fiers.

Plus que jamais, et encore davantage dans la difficulté, nous sommes aux côtés des agriculteurs de nos territoires, déterminés avec eux à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Michel WEILL

Président du Conseil départemental

LE DÉPARTEMENT DUREMENT FRAPPÉ PAR LES INTEMPÉRIES



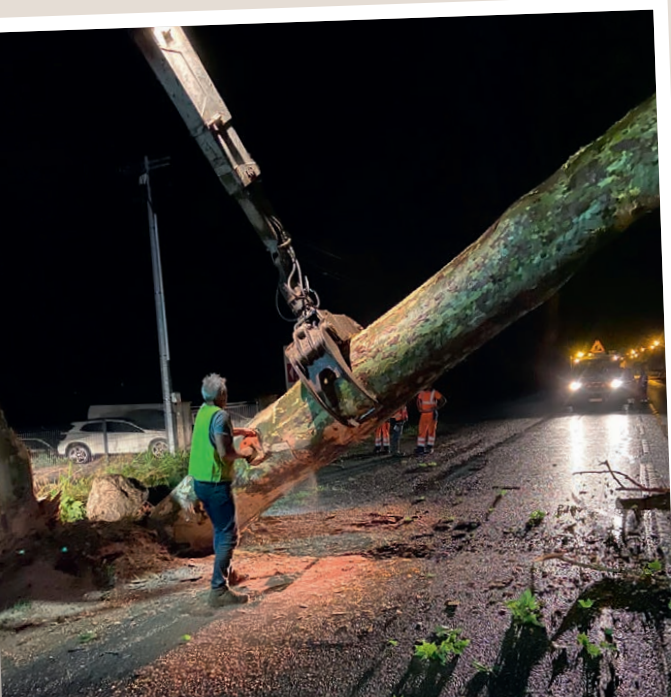
Commune de Lachapelle.



Le Président Weill accompagné par Jean-Luc Deprince sur une exploitation ravagée à Lachapelle.



Jean-Michel Baylet et Christiane Le Corre sur le terrain, constatant les dégâts considérables à Valence-d'Agen.



Un dévastateur épisode orageux a frappé notre département, dans la soirée du 20 juin.

Les fortes précipitations sont arrivées par le Gers pénétrant à Mansonville avant de toucher durement Valence d'Agen, Lavit-de-Lomagne, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Castelsarrasin, Moissac et Lafrançaise.

On a relevé **jusqu'à 200 mm en une heure** dans l'ouest du département avec des **rafales de vent** qui ont dépassé les **130 km/h**.

Les agents de la voirie du Département ont été fortement mobilisés toute la soirée et le jeudi 21 pour dégager des arbres sur la route ou intervenir sur nos bâtiments (collèges, etc) pour remettre en état ce qui pouvait l'être.

Les sapeurs-pompiers ont effectué près de **280 interventions** et ont reçu **1 400 appels en 1h30**.

Concernant les interventions, on en relève 150 à Moissac, 80 à Valence d'Agen, 20 à Lavit-de-Lomagne, 15 à Saint-Nicolas-de-la-Grave et autant à Lafrançaise. Au plus fort de la crise, **150 pompiers** étaient **engagés** et 44 véhicules en manœuvre.

Le bilan humain s'établit à trois blessés.

Très vite, les services du Département se sont mis au travail d'arrache-pied.

Le bilan sera plus long à établir pour nos agriculteurs mais il est à craindre de forts dégâts sur les cultures dans l'ouest du département et la Lomagne. Les premières analyses laissent présager un bilan plus lourd que lors de l'historique tempête du 31 août 2015.

Lors de la séance plénière des 22 et 23 juin, le président Weill est revenu sur ces orages :

« 30 agents de nos subdivisions étaient mobilisés sur le terrain au plus fort de la crise et je les remercie pour leur engagement et leur professionnalisme. J'ai également demandé à mes services de procéder à un état des lieux des exploitations agricoles qui ont été touchées par ce violent épisode orageux afin de vous proposer, si nécessaire, la mise en place d'un dispositif de soutien. Face à ces difficultés, les élus locaux m'ont fait part de la mobilisation et de l'élan de solidarité entre les habitants. C'est à souligner et c'est la preuve que les liens sociaux au cœur de nos territoires ».

Le Conseil départemental sera à la hauteur pour aider les sinistrés.

Les agents de la voirie départementale ont été fortement mobilisés et ont répondu présents.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

UN TICKET SPORT POUR LES COLLÉGIENS



Les 30 conseillers départementaux se sont retrouvés, les 22 et 23 juin, sous la présidence de Michel Weill pour la traditionnelle pour « Décision Modificative » dite DM 1. En clair, pour examiner le compte administratif 2022 mais aussi les éléments du budget supplémentaire 2023 ainsi que les 85 rapports qui figuraient à l'ordre du jour.

Un ticket sport pour les collégiens de 6^{ème}

Les conseillers départementaux ont approuvé la mise en place d'un **ticket sport en faveur des collégiens d'un montant de 30 €** pour l'ensemble des élèves en classe de 6^{ème} inscrits dans les collèges publics du département. Et ce, dès la rentrée de septembre prochain. Un engagement de la collectivité d'un montant de 84 000 euros. L'objectif de cette décision est d'aider à financer une partie de l'adhésion à un club sportif du département. La mise en œuvre se fera avec les comités sportifs et les associations. Une aide directe pour le pouvoir d'achat des familles.

Des aides aux boursiers rehaussées

En 1986, le Conseil général avait mis en place une politique d'aide dénommée « secours d'études » pour les jeunes élèves des classes de collèges et jusqu'à l'enseignement supérieur. Eu égard à la crise du pouvoir d'achat, la majorité a décidé de rehausser ces aides pour aider les familles les plus modestes. Aussi, compte tenu du contexte général de la hausse des prix et dans la continuité des mesures en faveur du pouvoir d'achat, voici le nouveau barème :

- boursiers échelon 1 : 50 € (au lieu de 0 €)
- boursiers échelon 2 : 100 € (au lieu de 75 €)
- boursiers échelon 3 : 200 € (au lieu de 150 €)

Sur la base des effectifs boursiers de l'année scolaire 2022-2023, le nombre potentiel de bénéficiaires est de **3 773 élèves pour un budget total de 384 000 euros** (126 050 € de budget pour la campagne 2022-2023). Si actuellement 8 % des collégiens bénéficient de cette politique, avec cette évolution, 27 % pourraient y prétendre, soit une augmentation de 95 % du nombre des dossiers potentiels de demandes. Une aide évidente pour les ménages les plus modestes de notre département.

Extension des collèges : 4 établissements seront rénovés

La session a permis de confirmer la décision de la majorité de procéder à l'extension, avec des bâtiments en dur, pour les collèges Manuel Azaña à Montauban et Antonin Perbosc, à Lafrançaise. Montant : 5 millions d'euros. Rappelons que les extensions des collèges de Montech et Labastide-Saint-Pierre avaient déjà été votées. Les travaux démarreront en 2023. À noter aussi les avancées décisives pour la construction du gymnase de Verdun-sur-Garonne et la rénovation de celui de Lauzerte. L'éducation est LA priorité du mandat, la preuve !

Protection de l'enfance : une situation alarmante

Les conseillers départementaux ont pris connaissance, lors de la séance des 22 et 23 juin, de la situation alarmante de la protection de l'enfance. José Gonzalez, vice-président, en charge du social et de la solidarité, a tiré le signal d'alarme sur ce « *secteur impacté par l'insuffisance de moyens de la politique de santé* » de l'État. En résumé, notre département enregistre un taux d'évolution de placements judiciaires à l'aide sociale à l'enfance (ASE) trois fois supérieur à la moyenne nationale. Le nombre d'enfants suivis par l'ASE 82 a progressé de 32,40 %, de 2017 à 2021, contre 10 % au niveau national. Le Département demande ainsi le renforcement, de façon urgente, des moyens de la pédopsychiatrie et de la politique médico-sociale.

Le Département n'a jamais autant investi

Valérie Rabault, présidente de la commission des finances, a précisé la situation financière de la collectivité. Il faut retenir de l'analyse du compte administratif 2022 un niveau record du mandatement sur l'investissement tant sur les programmes départementaux que sur les subventions. Soit **57 millions** et un taux de réalisation de 76 % alors que sur la période 2016-2020 le taux de réalisation ne s'élevait qu'à 60 %.

Le tout dans un contexte de désendettement de 20 millions d'euros entre 2021 et 2022, d'un excédent de 44,5 millions et d'une épargne nette de 36,5 millions. La collectivité départementale est donc bien gérée et se donne les moyens de poursuivre son action au service des Tarn-et-Garonnaises et des Tarn-et-Garonnais.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS : 57 MILLIONS POUR LE TERRITOIRE

En 2022, 57 millions d'euros ont été mandatés sur les travaux et investissements : les aides aux travaux des communes, l'entretien des routes départementales, des collèges, etc. Découvrez une liste non exhaustive de projets soutenus par le Conseil départemental pour apporter une qualité de service public renforcée ou répondre à un besoin de revitalisation sur tous les cantons.

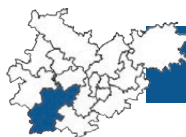


Aveyron-Lère



Pont de Boyères, RD78, Montricoux.

La commune de **Nègrepelisse** a bénéficié d'une aide de 60 962 € de la part du Département pour aménager un cheminement doux sur la route de Vaïssac. L'aménagement d'un cabinet médical a été facilité par un soutien de 11 904 € octroyé à la commune de **Saint-Etienne-de-Tulmont**. Par ailleurs, la réparation sur le pont de Boyères sur la RD 78 à **Montricoux**, a été entreprise par le Conseil départemental pour un montant de 120 000 €.



Beaumont-de-Lomagne

La commune de **Beaumont-de-Lomagne** a été soutenue dans sa réfection des locaux du Pôle technique touristique et culturel à hauteur de 24 143 €. Le Conseil départemental a également participé à hauteur de 49 413 € pour financer un dispositif de vidéoprotection dans cette commune. Sur la commune de **Larrazet**, le Département a procédé à un reprofilage de chaussée sur la RD 928, un investissement dont le coût s'élève à 387 500 €.



Chaussée de la RD 928, Larrazet.



Castelsarrasin



Chaussée de la RD 72B, Labastide-du-Temple.

L'école Pierre Perret de **Castelsarrasin** s'est vue installer un dispositif de climatisation pour lequel le Département a versé une somme de 3 532 €. Une aide de 6 836 € a été apportée au projet de rénovation de deux salles de classe au groupe scolaire Jules Ferry de **La-Ville-Dieu-du-Temple**. À **Labastide-du-Temple**, le Département a entrepris une réfection de la RD 72B pour un montant de 50 000 €.

Garonne-Lomagne-Brulhois



Local communal pour logements sociaux, Caumont.

La commune d'**Auville** a bénéficié d'une aide de 19 404 € pour aider l'hôtel-restaurant de l'Horloge à se mettre en conformité avec le dispositif de personnes à mobilité réduite. Un local communal et un logement locatif social seront construits sur la commune de **Caumont**. Pour cela, le Département a aidé à hauteur de 20 994 € dans l'acquisition de la maison « Bosc » lieu de destination de ces aménagements. À **Saint-Nicolas-de-la-Grave**, 360 000 € ont été investis dans l'aménagement du giratoire sur la RD 26.



Moissac

La ville de **Moissac** a obtenu une aide de 41 441 € dans le projet de rénovation de la **rue du Pont** afin de revaloriser l'entrée de ville. La commune a également bénéficié d'un apport de 62 208 € de la part du Département pour des travaux d'aménagements de la **rue Sainte-Catherine**. De même, la réparation du **Pont de Nauzes** sur la RD 813 a été réalisée par le Département pour un coût de 330 000 €.



Pont de Nauze, RD 813, Moissac.

Montauban 1



Carrefour giratoire de Capou, RD 927, Montauban.

Le Département a investi 800 000 € dans l'aménagement d'un **carrefour giratoire** au niveau de l'entrée du **Lycée agricole de Capou** sur la RD 927 (plus d'info page 25). Au sein du bâtiment des **archives départementales**, la cour a été rénovée pour un montant de 16 017 €.



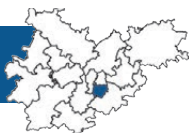
Montauban 2

Le Département est venu au soutien de la ville de Montauban dans la construction de **l'ascenseur urbain du Pont des Consuls** avec une participation de 164 854 € et est intervenu pour la **rénovation de la Place Nationale** à hauteur de 317 422 €. Dans le même canton, 202 978 € ont été investis dans les menuiseries du **collège Olympes de Gouges**.



Place Nationale, Montauban.

Montauban 3



Centre universitaire de Tarn-et-Garonne.

Un reprofilage de la chaussée de la RD 21 traversant Montauban a été réalisé par le Département, opération s'élevant à 500 000 €. La même somme de 500 000 € a été investie par le Conseil départemental dans la rénovation des façades du **Centre universitaire de Tarn-et-Garonne**.



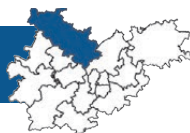
Montech

La commune de **Bessens** a bénéficié de 100 974 € pour la restauration de l'église du village. Le Département a apporté un soutien de 18 000 € à la construction par la commune de **Montbartier** d'une maison médicale. À **Montbeton**, le Département a procédé à un rénovement de la chaussée de la RD 51 en traverse urbaine, investissement d'un coût de 150 000 €.



Église de Bessens.

Pays de Serres Sud-Quercy



Chaufferie de Lafrançaise.

Un soutien de 14 664 € a été apporté à la commune de **Saint-Amans-du-Pech** afin d'investir dans un commerce multi-services implanté dans un ancien garage communal. Le Conseil départemental a versé une aide de 118 878 € pour soutenir le projet de création d'une chaufferie bois et un réseau chaleur de la commune de **Lafrançaise**. À **Montaigu-de-Quercy**, faisant suite aux travaux communaux sur les trottoirs, le Département a réalisé une opération de reprofilage de la chaussée sur la RD 41 pour un montant de 90 000 €.



Quercy-Aveyron

20 413 € ont été octroyés à la **commune de Montastruc** pour soutenir l'aménagement d'un city park. Le Département a soutenu l'aménagement des abords de l'école Georges Pompidou à **Albias** à hauteur de 45 000 €. Sur la commune de **Lamothe-Capdeville**, le Conseil départemental a permis une remise en service de la RD 78 en investissant dans la création d'une paroi berlinoise pour un montant de 1 500 000 €.



Paroi berlinoise de la RD 78, Lamothe-Capdeville.

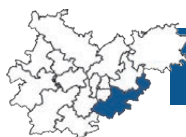


Quercy-Rouergue



Clôture du collège Pierre Bayrou, Saint-Nicolas-de-la-Grave.

Dans le projet de création d'une nouvelle mairie pour la commune de **Saint-Cirq**, le Département a versé 165 237 € d'aide. Le centre-bourg de **Laguépie** a pu se doter d'un ensemble immobilier pour y installer une boulangerie, un bureau de poste, un guichet France services et du logement locatif en bénéficiant d'un soutien du Conseil départemental de 24 960 €. À **Saint-Antonin-Noble-Val**, 17 916 € ont été apportés pour aider aux travaux de réfection de la clôture du collège Pierre Bayrou.



Tarn-Tescou-Quercy vert

La commune de **Villebrumier** a bénéficié d'un soutien de 16 440 € pour acquérir et rénover des locaux appartenant anciennement au Conseil départemental, destinés à accueillir des associations accueillant plus de 850 enfants sur plusieurs communes limitrophes. Le Conseil départemental a participé au projet de réfection de la toiture de l'école maternelle de **Saint-Nauphary** en versant une subvention de 12 011 €. De même, sur la commune de **Genebrières**, la reprise de la toiture de la maison du Tordre a été entreprise pour un montant de 34 764 €.



Local associatif, Villebrumier.



Valence



Aménagement des espaces verts, Brassac.

Le Département a octroyé 17 322 € à la commune de **Brassac** pour l'aménagement des espaces verts en centre-bourg. Par ailleurs, la commune de **Valence-d'Agen** a bénéficié d'un soutien de 29 400 € pour la création d'un cheminement piétonnier avenue de Gascogne. Sur la commune de **Lamagistère**, le Département a investi 160 000 € pour la réfection de l'anneau du giratoire.



Verdun-sur-Garonne

La commune de **Saint-Sardos** a été aidée à hauteur de 26 561 € pour entreprendre une réhabilitation énergétique au sein de l'école communale. Le Département a soutenu la commune de **Verdun-sur-Garonne** dans son projet d'aménagements paysagers le long de la piste cyclable route d'Auch, en versant une subvention de 11 975 €. Au collège Jean Lacaze de **Grisolles**, le Conseil départemental a réalisé la réfection du portail pour un coût s'élevant à 7 861 €.



Travaux de réhabilitation énergétique, école de Saint-Sardos.

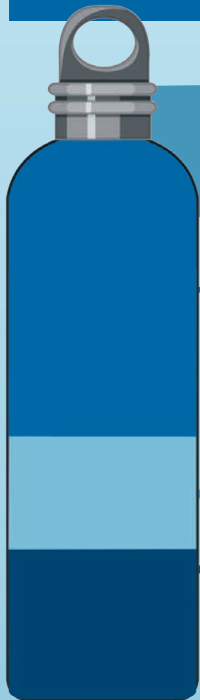
D'où vient l'eau en Tarn-et-Garonne ?

Plus de **95 %** du territoire tarn-et-garonnais est à cheval sur les bassins versants de Tarn-Aveyron sur la moitié Est et Garonne sur la moitié Ouest.

Le Département compte environ **6 400 km** de cours d'eau, dont les 3 principaux sont la Garonne, le Tarn et l'Aveyron.

Plus de **3 600 ha** de zones humides ponctuent le territoire.

Depuis la fin des années 90, **23 millions de m³** de stockages ont été créés par le Conseil Départemental.



Comment est consommée l'eau dans le département

source des données : banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE)

- **53 %** : irrigation*
- **20 %** : eau potable
- **27 %** : industrie, énergie et économie

* Cet usage de l'eau permet d'assurer la régularité et la qualité des produits, de sécuriser l'abreuvement des animaux et de développer des productions à haute valeur ajoutée (semences, vergers, maraîchage).



Le lac du Gouyre

Communes de Puygaillard-de-Quercy et Vaïssac
Volume total **3,4 millions de m³**
Superficie 55 hectares
Site classé Espace Naturel Sensible géré par le Département
Réalimente la rivière Aveyron.

La lac du Thérondel

Communes de La-Salvetat-Belmontet et Monclar-de-Quercy
Volume total **780 000 m³**
Superficie de 19 hectares
Réalimente la rivière Tescounet puis le Tescou.

Le lac des Falquettes

Commune de Montalzat
Volume **640 000 m³**
Sert à la réalimentation de la rivière Aveyron.
Réalimente la rivière Lère.

La retenue de Saint-Géraud

(en co-propriété)
Située dans le Tarn
Volume total de **15 millions de m³**
Réalimente la rivière Aveyron.

Les retenues d'eau du Département

Le Conseil Départemental est propriétaire de quatre retenues d'eau situées en Tarn-et-Garonne et d'une retenue en co-propriété avec le Tarn

Le lac du Tordre

Communes de Léojac et Génébrières
Volume total **3,2 millions de m³**
Superficie 70 hectares
Site classé Espace Naturel Sensible géré par le Département
Réalimente la rivière Aveyron.

282 millions de m³ d'eau prélevés chaque année.

200 millions de m³ sont prélevés en moyenne pour les besoins industriels, économiques et énergétiques. 85 % de ce volume est restitué au milieu.

22 millions de m³ sont prélevés pour la production d'eau potable.

Environ **8 000 km** de réseaux d'eau potable en Tarn-et-Garonne.

60 millions de m³ sont prélevés pour l'irrigation.

Lexique

- **Bassins versants** : territoire qui draine l'ensemble de ses eaux vers un exutoire commun, cours d'eau ou mer.
- **Zones humides** : terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau.
- **Retenue d'eau** : toutes installations ou ouvrages permettant de stocker de l'eau pour des besoins supplémentaires d'irrigation agricole, eau potable, ou hydroélectricité.
- **Hydrographie** : ensemble des nappes et cours d'eau répartis à la surface d'un territoire.



BASSIN TARN-AVEYRON DES AVANCÉES TRÈS IMPORTANTES

C'est un rendez-vous très important, à portée décisive même, qui s'est déroulé lundi 12 juin dans les locaux du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne à Montauban.

En jeu, la gestion de l'eau sur le bassin Tarn-Aveyron qui a pu, par le passé, générer quelques frustrations ou tensions, en lien avec les lâchers d'eau du barrage du Lévezou, situé dans le département de l'Aveyron. Pour sortir de cette situation et garantir le soutien de l'étiage de la rivière Aveyron, en vue d'un été qu'on prévoit encore très sec, Michel Weill, président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, a donc pris l'initiative de réunir ses homologues du Tarn et de l'Aveyron, messieurs Ramond et Viala ainsi que les trois préfets concernés, les représentants de l'Agence de l'Eau. La réunion s'est avérée fructueuse : « *Nous avons réussi à poser les jalons d'une gouvernance constructive, se réjouit Michel Weill. Cela va nous permettre de mieux gérer les périodes de crise comme celle de l'été 2022. Les rivières*

étaient quasiment à sec et certaines communes de l'est du département avaient failli être privées d'eau potable ».

La situation est désormais apaisée et une convention tripartite sera signée courant juillet pour acter les décisions collectives (encadré ci-dessous) prises ce lundi.

- Le Tarn-et-Garonne contractualisera avec EDF pour récupérer 5 millions de m³ d'eau par an pour un coût total de 540 000 euros dont la moitié sera prise en charge par l'Agence de l'eau.
- Un test grandeur nature sera mené prochainement, pour analyser la présence de manganèse qui peut se trouver dans l'eau.
- À court terme, les irrigants du bassin Tarn-Aveyron devront s'acquitter d'une redevance pour service rendu comme cela se pratique sur tous les autres bassins.

TARN-ET-GARONNE AMÉNAGEMENT DÉJÀ DES DOSSIERS À L'ÉTUDE

Tarn-et-Garonne Aménagement (TGA), présidé par Jean-Michel Baylet, conseiller départemental de Valence-d'Agen et ancien Président du Conseil Général, continue de bien avancer dans la mise en œuvre de la « Charte Départementale de Sécurisation de la Ressource en Eau ».

L'engagement de TGA dans la maîtrise d'ouvrage de la charte vise notamment à **associer les intercommunalités au côté du Département** par leur adhésion au dispositif.

➔ **6 intercommunalités ont engagé** leur processus de modification statutaire. Il s'agit des communautés de communes du **Pays de Serres en Quercy** et des **2 Rives**. Des communautés de communes du **Pays de Lafrançaise, Quercy Vert Aveyron, Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron** et la **Lomagne Tarn-et-Garonnaise**.

➔ **3 intercommunalités ont programmé** l'examen de leur modification statutaire : **Quercy Caussadais, Grand Sud Tarn-et-Garonne** et **Terres des Confluences**.

➔ **1 intercommunalité a formulé le souhait de ne pas prendre part** aux nouvelles politiques de TGA : le Grand Montauban.

En accord avec l'ensemble des partenaires, notamment la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'Eau et les services de l'État, TGA mène **2 démarches distinctes** :

• La première vise à **qualifier l'ensemble des sollicitations en cours**, qu'il s'agisse d'opérations de curage, de créations ou d'extensions de retenues. **Près de 80 dossiers sont à l'étude** pour déterminer s'ils répondent aux critères des interventions visées dans la charte.

• La seconde démarche de TGA vise à **appliquer la dimension d'intérêt général du dispositif par opposition à l'aide économique**. À ce titre, le syndicat ne souhaite pas positionner ses politiques dans un nouveau guichet pour les exploitants irrigants, mais bien **mener une campagne pour inciter tous les bénéficiaires potentiels** à s'en saisir.

D'ici la fin de l'été, l'objectif est de prendre l'attache de tous les irrigants titulaires de droits de prélèvement durant l'étiage dans des cours d'eau non réalimentés, afin que chacun d'entre eux puisse saisir l'opportunité de transformer ces droits de prélèvements en stock pérenne, après une étude au cas par cas.

En vue : **faire émerger les premiers projets d'ici la fin de l'année**. L'ambition prend forme et de façon concrète.



PROXIMITÉ ET SOUTIEN

LE TARN-ET-GARONNE À L'ÉCOUTE DU MONDE AGRICOLE

Le domaine agricole est inscrit dans l'ADN du Tarn-et-Garonne et bénéficie d'une écoute attentive de la part du Département. Malgré un cadre réglementaire limitant sa capacité d'action directement en faveur des exploitants (loi NOTRe), le Conseil départemental, en développant de nouvelles interventions répondant aux enjeux présents et à venir, demeure un acteur de proximité et de soutien des professionnels agricoles.

2023 en chiffres : Près de **2,5 millions d'euros** programmés



185 000 € d'investissements dans les exploitations

● 115 000 € pour les investissements matériels en commun des Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole, CUMA,

● 55 000 € pour les investissements des nouveaux installés en agriculture de moins de 50 ans et le développement des circuits courts,

● 15 000 € pour la prise en charge des frais notariés dans le cadre des échanges amiables de terres agricoles.

520 000 € d'accompagnement dans la transition agroécologique et les manifestations agritouristiques

● 360 000 € pour les structures professionnelles accompagnant techniquement les producteurs dans l'adaptation de leurs pratiques culturales,

● 160 000 € pour l'organisation de fêtes et de manifestations agritouristiques et la valorisation de tous les terroirs de Tarn-et-Garonne.

Un fonds de soutien sécheresse 2022 pour les éleveurs

Afin de répondre aux nombreux éleveurs qui subissent les conséquences de la sécheresse 2022 sur leurs exploitations, les conseillers départementaux ont acté en séance des 22 et 23 juin 2023, la création d'un fonds départemental sécheresse doté d'une enveloppe globale de 200 000 €. Ainsi, 2 000 € d'aide forfaitaire modulable seront accordés aux bénéficiaires.

À noter



✓ 2 millions ont été consacrés aux producteurs de fruits en difficulté à la suite des gels de 2021 et 2022.

✓ 1 million sera consacré sur les 5 années à venir, à la recapitalisation de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CAGC), qui gère un ensemble d'ouvrages hydrauliques.



1,45 millions d'€ de renforcement en faveur de l'élevage

● 700 000 € pour la **sécurité sanitaire** des élevages : une prise en charge en totalité du coût des analyses vétérinaires, effort exceptionnel en 2023 suite à l'année 2022 difficile : 265 000 €

● 750 000 € pour des **actions structurantes** pour l'avenir de la filière, **dont plus de 500 000 € dédiés à l'accompagnement de l'abattoir de Montauban**, outil bénéficiant à tous les éleveurs du territoire.

300 000 € pour sécuriser la ressource en eau à usage d'irrigation, notamment par la mobilisation de barrages et plans d'eau propriétés du Département.

LE TARN-ET-GARONNE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2024



Du 24 février au 3 mars 2024, le Département de Tarn-et-Garonne fait son grand retour au Salon international de l'agriculture de Paris. Aux côtés de Tarn-et-Garonne Tourisme, l'agence de développement touristique, il portera haut et fort les couleurs du Verger du Sud-Ouest de la France au Parc des expositions Porte de Versailles, sur un stand entièrement dédié. Les produits emblématiques, la gastronomie et les savoir-faire de notre territoire seront mis à l'honneur.

Rendez-vous à Paris en 2024 pour montrer qu'en Tarn-et-Garonne, il fait bon vivre !

INITIATIVE

NOUS PLANTERONS TROIS ARBRES QUAND NOUS SERONS OBLIGÉS D'EN ABATTRE UN



Le président du Conseil départemental, Michel Weill, fait le point sur la politique offensive menée par le Département au sujet de la plantation des arbres et des haies.

La récente séance plénière a permis de préciser votre position sur le sujet des arbres plantés.

C'était une nécessité ?

Absolument. Je suis déterminé et ma majorité avec moi à faire connaître notre politique offensive sur les arbres plantés et l'environnement. Nous avons donc décidé et fait voter, à l'unanimité de l'assemblée, de replanter **3 arbres pour chaque arbre d'alignement abattu** pour des raisons sanitaires en bordure de voirie alors que l'objectif était, jusqu'à présent fixé à 2 arbres replantés pour un abattu. Nous sommes aussi décidés à travailler avec les collègues sur les plantations de haies pour à la fois favoriser des îlots de fraîcheur et comprendre l'impact d'une haie sur le maintien de la biodiversité. Nous avons également passé une convention avec l'association « Campagnes vivantes » pour planter des haies arbustives à proximité des bâtiments publics du Département à savoir les collèges, les maisons départementales de santé (MDS) et les gendarmeries.

Où se feront ces replantations ?

Les replantations se font toujours à proximité des lieux d'abattage soit en complétant l'alignement existant seulement aux endroits non dangereux, soit sur des délaissés routiers proches. **Des plantations sont également réalisées en bordure des 14 kilomètres de vélo voies vertes et des 76 kilomètres le long du canal.**

En outre, il faut savoir que le Département apporte une aide financière à l'association « Campagnes Vivantes de Tarn-et-Garonne » qui a pour principal projet de recréer des corridors arborés dans le département, grâce à une aide technique et financière à travers le programme de plantation « Plantem ». en 2022, « Campagnes vivantes » a planté, sur tout le territoire **40 kilomètres de haies** comprenant **14 000 arbres d'espèces locales.**

On a tendance à oublier que l'action du Département est ancienne dans ce domaine ?

C'est exact. Le Département conduit depuis 1985, une politique de gestion des arbres d'alignement. En bordure du domaine routier, **13 000 arbres** qui appartiennent à la collectivité **bénéficient de diagnostics et d'entretiens réguliers.**

Le service des routes a mis en place une politique de protection des espaces naturels et des arbres situés en proximité de voiries départementales.



UNE ANNÉE DE VIVE VOIX : POINT D'ORGUE AU DÉPARTEMENT

La 12^{ème} édition d'Une Année de Vive Voix s'est terminée en mai lors d'une très belle soirée animée par 250 collégiens et lycéens à l'Hôtel du Département.

Venus, pour la plupart de Tarn-et-Garonne, mais également de Haute-Garonne, du Lot et des Hautes-Pyrénées, les élèves ont lu en scène des textes de leur choix. Porté par l'association Confluences-

Rencontres littéraires, ce projet propose une approche différente de la littérature par le biais de la lecture à voix haute, en accompagnant les élèves et professeurs toute l'année lors d'ateliers et de rencontres avec les auteurs. Des prix ont été remis aux élèves par le Président Michel Weill et les élus départementaux présents, pour les féliciter de leur implication.

LA JEUNESSE FÊTE SON CINÉMA

Le 10 mai, la 5^{ème} édition du festival de court-métrage, organisée par l'association GEM Ado a été accueillie à l'Espace des Augustins du Conseil départemental en présence de Catherine Bourdoncle, Vice-Présidente.

La Direction enfance famille du Département, la Maison des ados et la DSDEN étaient partenaires de l'événement initié par des jeunes en situation d'isolement psycho-social. La rétroprojection d'« Incognito Project » a marqué la célébration



des 10 ans de l'association. Son objectif ? Valoriser les créations des jeunes de 11 à 30 ans afin qu'ils puissent voir leurs œuvres projetées dans une salle de diffusion culturelle et rencontrer un public. Une rencontre réussie autour de la passion du cinéma !

LES SEPTUORS : DES TROPHÉES POUR L'ÉCONOMIE

Pour la première fois dans le département, la cérémonie des Septuors est venue, le 25 mai dernier, distinguer sept entreprises locales et quatre « coups de cœur » pour leur audace et leurs démarches innovantes.

Organisé par le groupe Dépêche du Midi, ce moment de rencontre et de partage autour des entreprises qui dynamisent le territoire s'est déroulé à l'Hôtel du Département en partenariat avec la Région Occitanie et la Chambre de commerce et d'industrie de Tarn-et-Garonne. Ces pépites de l'économie et de l'innovation, de tailles différentes et réparties sur



tout le département sont de secteurs d'activité tels que l'industrie, le commerce, l'agroalimentaire, le tourisme. Au-delà du coup de cœur départemental pour Chez Lucien, boulangerie très dynamique implantée à Saint-Nauphary, le Président du Conseil départemental Michel Weill a félicité tous les lauréats participant ainsi au développement du territoire et a rappelé le soutien continu de la collectivité envers les acteurs économiques locaux.

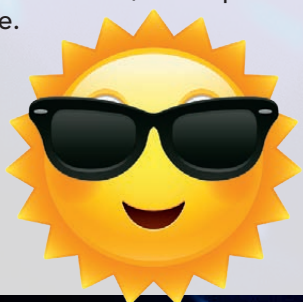
UN ÉTÉ de Festivals en Tarn-et-Garonne



■ **Festival les chants du Coq**
Les 3 et 6 juillet
et le 7 septembre
 Montauban, Square Piquard
 gratuit. Groupe de musique
 traditionnelle du monde.
jeanpartouche@hotmail.fr
Tél. : 06 77 94 84 75

■ **Son'Art Fest**
Le 1^{er} juillet
 Caussade, Parc de la Pradasque
 Scène rock
jeanlucvives82@gmail.com
Tél. : 06 70 26 32 45

■ **Festival Convivencia**
Samedi 1^{er} juillet
 Montech, site de « l'avant-port »
dimanche 2 juillet
 Grisolles, site « chemin du
 canal » Scène navigante sur les
 canaux du Midi, musique du
 monde.



La péniche Tourmente accom-
 pagne le festival depuis plus
 de 20 ans. Elle se transforme
 chaque été en scène de
 concerts dans une ambiance
 guinguette aux sons des
 musiques du monde. Appréciez
 autrement les canaux du Midi
 avec Convivencia, le festival le
 plus lent du monde !
web@convivencia.eu
Tél. : 05 62 19 06 06



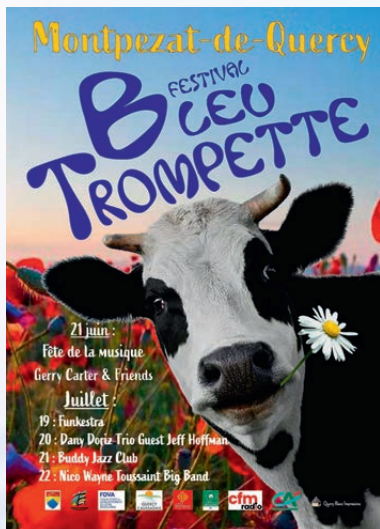
■ **Musique en vignes**
1^{er} juillet au 10 septembre
 Orgueil, Labastide-Saint-Pierre,
 Montauban.
 Musique en Vignes propose des
 concerts de musique classique
 dans le vignoble frontonnais
 situé sur les départements
 du Tarn-et-Garonne et de la
 Haute-Garonne. Ces soirées
 sont ponctuées de dégustations
 offertes par les vignerons !
musique-en-vignes.com
Tél. : 05 61 74 80 69



■ **Festival de l'Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue**
Du 2 au 16 juillet,
 Rendez-vous tous les week-
 ends, Ginals, Abbaye de
 Beaulieu-en-Rouergue au sein
 de ce véritable joyau architec-
 tural pour des concerts, des vi-
 sites théâtralisées ou encore un
 pique-nique musical, le tout au
 cœur d'une collection d'œuvres
 contemporaines inédite.
www.festivalabbayedebaulieu.fr
Tél. : 05 63 24 50 10

■ **Fresh Battle**
Le 14 Juillet
 Laquépie
 Festival de hip hop local,
 performance artistique, graff,
 danse, et rap au programme !
a.j.dr@hotmail.fr

■ **Festival Bleu trompette**
Du 19 au 22 juillet
 Montpezat-de-Quercy,
 place de la mairie
 Ce festival agit depuis douze ans
 au cœur de la cité historique !
 Le festival est reconnu pour



son ambiance conviviale et ses 4 concerts d'énergie positive gratuits à ne pas manquer.
bleutrompette@gmail.com

Samba al País



Du 21 au 23 juillet
Saint-Antonin-Noble-Val,
moulin de Roumegous
Musique du monde
15^{ème} édition de cette rencontre musicale entre l'Occitanie, le Brésil et les musiques des tropiques et caraïbes qui se déroule dans le cadre magique des gorges de l'Aveyron à Saint-Antonin-Noble-Val reconnu être un village parmi les plus beaux de France.
info@sambalpais.org
Tél. : 06 63 04 07 48

Les scènes musicales de



Lafrançaise
21 juillet, Vazerac,
25 août, 22 et 23 septembre,
Montastruc,
10^{ème} édition de ce festival

de musique classique, jazz et musiques du monde.
lesscenesmusicales@gmail.com
Tél. : 06 61 03 90 08

Cos Rock'n Bike



BARBE-BLEUE - Opéra bouffe de Jacques Offenbach
Du 23 juillet au 6 août

Esplanade et cour des Châteaux de Bruniquel
Cinéma de Caussade
27^{ème} Festival des Châteaux de Bruniquel
Plus de 50 exécutants sur scène
Suivi d'une Table d'Hôte en compagnie des artistes dans la cour des Châteaux.
festival@bruniqueloff.com
Tél. : 05 63 67 29 84



Les 28, 29 et 30 juillet
Lamothe-Capdeville, sur les berges de l'Aveyron à Cos-Ardus
Réunit chaque année les passionnés de moto et de rock.
contactcos82@gmail.com
Tél. : 06 27 39 10 70

Canal en scène



Les 4 et 5 août
Valence d'Agen, aux abattoirs (Halle Jean Baylet en cas de pluie)
Festival qui met l'humour à l'honneur, avec Roland Magdane et BOODER sur la scène atypique des abattoirs, au Port Canal latéral à la Garonne.
avica82400@gmail.com
Tél. : 06 33 65 02 28



Festival Caylus Classique
Du 8 au 12 août
Caylus
Pour sa 5^{ème} édition, le Festival Caylus Classique vous réserve de nombreuses pépites dans les rues du village : ciné-concert sous la halle, Pop & Cie standards de la chanson française à la pop rock au Lac de Labarthe, Opéra de Bizet Carmen sur la place de la Halle, concert de cordes, intermèdes musicaux et jazz... Concert de

UN ÉTÉ de Festivals en Tarn-et-Garonne

clôture le 12 août à 20h00 à l'église Saint-Jean-Baptiste.
mairie@caylus.com
Tél. : 05 63 30 63 47



Rencontres musicales Européennes de Lauzerte
Les 12 et 13 août Lauzerte
Le 15 août Molières
33^{ème} édition du festival RME, orchestre symphonique, solistes et chœurs dirigés par Jean-Marie Rodrigues.
Le thème de cette année « les années 80 » de 1680 à 1980.
rodriguesjean-marie@orange.fr
Tél. : 06 10 04 81 93

FESTIVAL DU QUERCY BLANC
2023
55^{ème} édition

LAUZERTE - Eglise des Carmes - Mardi 8 août - 21h
RECITAL DE PIANO
Jean-François BOUVERY
J.S. Bach - Debussy, F. Schubert, F. Liszt, E. Alkan

MONTPEZAT DE QUERCY - Cloître des Ursulines - Jeudi 10 août - 21h
QUINETTE DE CUIVRES AERIS
Benoît VERGNES trompette
Max FOUCA tuba
Nadine VIESQ cor
Olivier COURSIMAULT trombone
Patrick PAGES trompette
dir. Rachid Courtes

CASTELNAU-MONTRATIER - Salle des Fêtes - Jeudi 17 août 21h
TRIO DE L'ENSEMBLE DES EQUILIBRES
Agnes PIKKA violon
Thibaut REZENICEK violoncelle
Nora LAMOUREUX harpe
C. Sane-Sane, H. Beni, M. Breck

MONTLAUZUN - Esplanade - Vendredi 25 août - 21h
LES DRAGONS D'ORCHIS
Spectacle musical féérique
Création originale
Chant, accompagnement Méline GIMET et Violoncelle RETAILLEAU interprétation
Interprètes Pascal GONZON, chant, Pierre BETTELA, chant, Laurent BISSONNAU, Danie ROUMAT, Violoncelle Laurent GIMET, et chœurs,
mise en scène Frédéric JOLIVET

Tel 05 65 22 90 73

Festival du Quercy blanc
Du 15 au 25 août
8 août Lauzerte, Eglise des Carmes
10 août, Montpezat-de-Quercy, Cloître des Ursulines
17 août, Castelnau-Montratier, Salle des Fêtes
25 août, Montlauzun, Esplanade
Lauzerte, Eglise des Carmes
55^{ème} édition du Festival du Quercy Blanc destiné à promouvoir la musique classique en milieu rural.
festivalduquercyblanc@gmail.com
Tél. : 05 65 22 90 73

LES TOULOUSAINS
FONT LEUR CINÉMA
PRÉSENTENT

ÉTOILES & VIEILLES BOBINES
LE FESTIVAL DU FILM EN PLEIN AIR

QUAND LE CINÉMA JOUE EN DUO

24-27
AOÛT 2023
4 SOIRÉES EXCEPTIONNELLES

ETOILESETVIEILLESBOBINES.COM

Juvillar, OCC GRAND ROUGE, La Cinéma-thèque de Toulouse, EDF

Etoiles et vieilles bobines
Du 24 au 27 août
Auvillar
Festival de cinéma de plein air classique, unique, éparpillé aux quatre coins d'Auvillar. Village classé parmi les plus beaux villages de France. Quatre soirées exceptionnelles de cinéma en plein air, mais aussi de nombreuses autres animations.
guertsel@gmail.com
Tél. : 06 76 99 58 78

Festival des ruelles
Du 8 au 10 septembre
Montricoux
Festival de rue d'arts vivants Contes sur l'amour, contes pour enfants et les balades contées dans les ruelles.
annegardes56@gmail.com
Tél. : 06 84 23 44 39

ABBAYE DE BEAULIEU

Un an après sa réouverture, l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue présente une programmation estivale riche et variée !

Du 10 juin au 1^{er} octobre, l'exposition « Le Cœur qui déborde », carte blanche à Johan Creten prend place au sein du monument. Une quarantaine d'œuvres, dont 35 inédites sont installées dans la nef de l'église abbatiale, dans le cellier et dans la salle capitulaire, proposant un dialogue unique avec l'architecture cistercienne.

Du 2 au 16 juillet, la 1^{ère} édition du Festival de l'abbaye de Beaulieu met la voix à l'honneur lors de 7 concerts. Ateliers pour les enfants, conférences et siestes littéraires complètent ce programme !

Au sein du monument, la collection Brache-Bonnefoi, dont une partie de l'accrochage a changé, est toujours présentée dans le logis abbatial.

Complétez votre visite par un goûter à la salle des moines et par une découverte du jardin de roses, dont les couleurs et les senteurs raviront petits et grands.

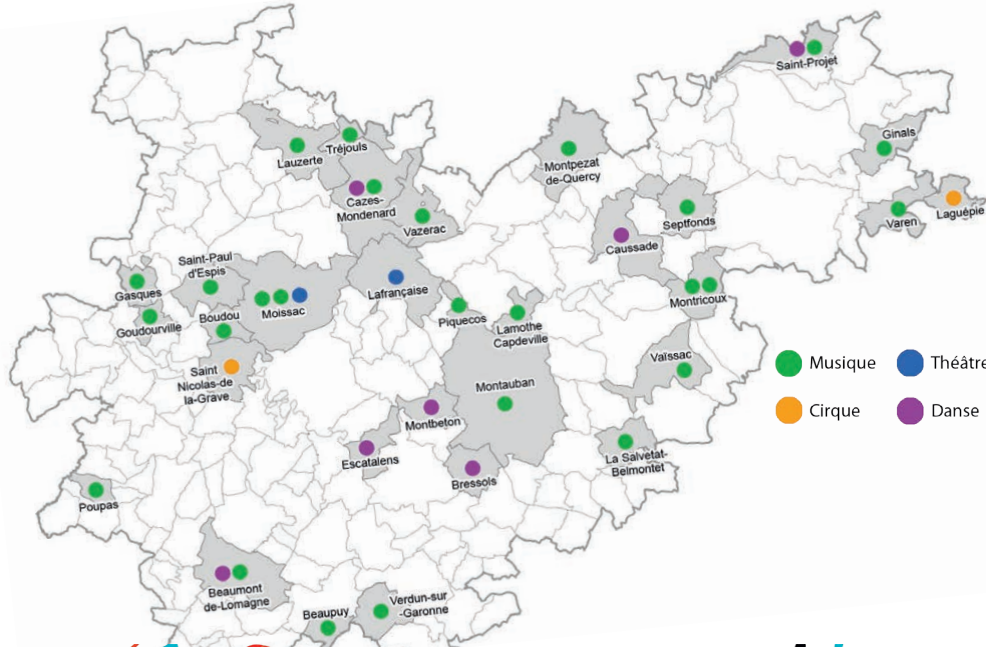
Informations et réservations sur le site :
beaulieu-en-rouergue.fr

Johan Creten
LE CŒUR QUI DÉBORDE

EXPOSITION
10.06 —
01.10.2023
ABBAYE DE
BEAULIEU-EN-ROUERGUE

35 ŒUVRES INÉDITES

www.beaulieu-en-rouergue.fr



L'étonnant été !

des spectacles en Tarn-et-Garonne juillet & août 2023

Parce qu'accueillir un spectacle de danse, de théâtre, de cirque ou encore un concert de musique dans sa commune, c'est favoriser les rencontres entre habitants et artistes, c'est permettre le partage intergénérationnel, mais aussi et surtout susciter l'émerveillement et la joie, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne et l'agence départementale du spectacle vivant « Tarn-et-Garonne Arts et Culture », ont souhaité reconduire l'opération « Étonnant été » qui accompagne les organisateurs des spectacles (communes ou associations) en proposant une aide à la diffusion pour cet été 2023, dans le milieu rural.

Autant de riches propositions artistiques organisées tout au long des mois de juillet et août dans nos petites villes et nos villages afin que chacun puisse profiter d'un bel et étonnant été 2023 !

Retrouvez toute la programmation sur



FORUM DES ACTEURS CULTURELS

C'est à Montbeton ce printemps que les services du Conseil départemental et de l'État, en charge de la culture et de l'éducation ont ouvert le 1^{er} forum des acteurs culturels du Tarn-et-Garonne, à destination des enseignants et animateurs.



Une quarantaine d'exposants étaient réunis grâce à l'appui du réseau CANOPE 82 et Tarn-et-Garonne Arts et Culture. Leur finalité : encourager la participation de tous les jeunes à la vie artistique et culturelle, ce que le Département soutient via

une aide de **1,8 millions d'euros aux projets des acteurs culturels, associations, communes ou intercommunalités** et de **27 500 € pour l'aide aux transports** des écoles, collèges et lycées vers des destinations culturelles.



MUSÉE DES ARTS DE LA TABLE

ABBAYE DE BELLEPERCHE

L'abbaye de Belleperche a le secret pour vous faire passer un bel été culturel : de nombreux rendez-vous, de l'éclectisme dans les propositions, et des spectacles pour tous !



Samedi 29 juillet un mini festival qui n'a rien à envier aux grands !

Pas moins de 16 moments de spectacle vivant à partager ce jour-là entre 10h et 23h30. Cirque, musique, spectacle jeune public, théâtre, théâtre d'impro, lectures... pour passer du rire aux larmes, pour les petits et pour les grands..

Plus de détails :

www.belleperche.fr

Renseignements

resa-belleperche@tarnetgaronne.fr

05 63 95 62 75

Dimanche 6 août Ambiance *caliente* pour le traditionnel pique-nique concert !

À partir de 18 heures avec votre équipement et votre pique-nique ou bien en profitant des stands de buvette et restauration sur place, venez profiter de deux concerts. Un premier, acoustique, en déambulation pendant le pique-nique avec Les Tire-Bouchons dans une ambiance jazz manouche. Puis un second dans le cloître à 21h avec Son Quimbombo, pour une ambiance *caliente* à la sauce cubaine. On vous attend nombreux !



Et toujours de nombreuses animations familiales :

- Les mercredis de l'abbaye
- Initiation à la reliure
- Les jeux de rôle
- Partir en livre avec la Médiathèque départementale
- Ça graff à l'abbaye

Plus de détails sur www.belleperche.fr

Renseignements et réservation resa-belleperche@tarnetgaronne.fr

05 63 95 62 75



RUGBY

AUDREY FORLANI, UNE TARN-ET-GARONNAISE CAPITAINE DES BLEUES

Audrey Forlani était l'invitée d'honneur de la Fête départementale des sports le 5 juillet.

Nous avons retrouvé Audrey Forlani à Beaumont-de-Lomagne, là où tout a commencé pour la 2^{ème} ligne de Blagnac. À 31 ans, et sous contrat avec la Fédération, Audrey est la capitaine courage de l'équipe de France de rugby féminin.

« Avoir fait le grand chelem avec l'équipe de France en 2018 reste mon meilleur souvenir. Avoir été capitaine pendant ce tournoi, je ne m'y attendais pas du tout, c'était vraiment une belle récompense du travail fourni. C'est une fierté ! »

Comment vous est venue cette passion pour le rugby ?

Quand j'étais petite, j'allais voir mon frère jouer au rugby, j'étais tout le temps au bord des terrains. C'est avec le stade beaumontois que j'ai fait mes premiers pas au rugby à l'âge de six ans, et depuis je n'ai plus jamais quitté les terrains. C'est un club « famille » et j'y retourne encore pratiquement chaque week-end pour ressentir ses belles valeurs.

Vous avez traversé des moments difficiles, comment avez-vous fait pour surmonter ces épreuves ?

La non-sélection à la Coupe du monde l'année dernière était un moment très dur, en plus de la grave blessure (fissure au nez-cerveau) qui m'a

J'aime : la pétanque, le jardinage, la belote.

J'aime beaucoup : aller voir mon frère, mes amis et mon cousin jouer avec les équipes de jeunes et séniors.

tenue éloignée des terrains pendant un an. J'ai réussi à rebondir, bien entourée par mes amies, ma meilleure amie, ma famille, mes entraîneurs et mon préparateur physique. Ils m'ont beaucoup aidée pour revenir au plus haut niveau. Aujourd'hui, je suis fière de mon parcours.

Comment vous sentez-vous avant d'aborder cette tournée en Nouvelle-Zélande avec l'équipe de France ?

C'est un nouveau challenge pour nous. D'abord, on va finir le championnat, puis on va prendre un peu de repos avant de repartir au travail pour affronter ces belles équipes et montrer ce que l'on sait faire.

« Quel que soit le sport, il ne faut jamais rien lâcher, il faut toujours travailler et aller chercher la force au fond de soi. C'est la récompense de tous ces efforts qui arrive par la suite »

Retrouvez l'interview d'Audrey Forlani en vidéo





TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

BASE DE LOISIRS

DU TARN ET DE LA GARONNE

NOUVEAUTÉS ESTIVALES DES FORMULES À LA CARTE

Du 8 juillet au 1^{er} septembre, la base de loisirs du Conseil départemental située à Saint-Nicolas-de-la-Grave propose une multitude de formules sportives et culturelles de pleine nature. Au bord du confluent et de sa réserve ornithologique classée Natura 2000, venez découvrir cet espace naturel et préservé, entre amis ou en famille, en journée ou en mode séjour.

DÉCOUVRIR, FAIRE DU SPORT

Une multitude d'activités sportives et environnementales sont proposées en partenariat avec les associations locales, libres ou encadrées par les éducateurs du département.



- **Balades à vélo** : location de vélos électriques et VTC avec circuits type proposés
- **Séances de tir à l'arc**,
- **Initiation à la pêche**, notamment avec l'association Scion Nicolaïte
- **Location de pédalos**, de paddle et cours d'initiation
- **Natation** : mise en place de bassins supplémentaires avec créneaux de réservation. Cours d'apprentissage à partir de 6 ans, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif,
- **Découverte des oiseaux** de la réserve ornithologique dans l'observatoire,
- **Découverte du confluent par des balades en bateau**,
- **Locations de canoës** et sorties « after work »,
- **Découverte du confluent avec le Club de Voile** du Tarn-et-Garonne.



Patrick HENRY, Cyrille ABARNOU, Mohamed KOUHATI, Alexia DELRIEU, Frédéric BERRA, Marlène CANETTI, Carmen SAMBOAN, Fabienne ELLERO, Bernard DELBREIL, Laurent GAILLARD, Aurore DEROMAS et Thierry PEBAY.



NOUVEAU

DES SOIRÉES OFFERTES PAR LE DÉPARTEMENT

Des soirées musicales et culturelles sont prévues chaque jeudi soir : Concerts, feu d'artifice, cinéma de plein air, découverte des étoiles, bandas et magie sont au programme ! Cette nouveauté vous est offerte par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne.

SE RESTAURER SUR LE POUCE

Les visiteurs pourront se restaurer midi et soir jusqu'au 15 septembre.

CAMPER SUR PLACE

Labellisé deux étoiles et ouvert jusqu'au 15 septembre, le camping labellisé Accueil vélo et Pêche en famille propose 42 emplacements, aire de camping-car.

NOUVEAU

Pour la première fois, **une semaine de colonie** est organisée du 28 août au 1^{er} septembre pour les enfants de 6 à 14 ans.

13/07/23 - 20h30

Soirée concert variété rock
tout public, avec Echo
de Montpezat de Quercy,

20/07/23 - 22h30 Feu d'artifice,
avec Stellar Pyrotechnie
de Castelnau-Montratier,

27/07/23 - 21h Cinéma plein air,
avec Quercy Image de Lauzerte,

03/08/23 - 20h Soirée de découverte des étoiles,
avec les Francas de Montauban,

10/08/23 - 20h Soirée bandas,
avec La Pieuvre de Moissac,

17/08/23 - 20h Soirée concert avec Cinq Oreilles
du Tarn-et-Garonne, dans le cadre de
« l'Étonnant été ».

24/08/23 - 20h Soirée Magie
avec Pierre Fasan de Montauban.

Renseignements et inscription : www.loisirs82.fr
<https://www.facebook.com/BaseLoisirsTarnetGaronne>
- Tel : 05 63 95 50 00

Ces activités, natation et colonies sont sur inscription à la Base de loisirs, sur la plateforme Elloha, sur place, à l'accueil billetterie, par mail ou par téléphone





La Vice-Présidente Catherine Bourdoncle a piloté ce projet.

OPÉRATION SÉDUCTION DES JEUNES MÉDECINS PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE !

Comment attirer les futurs médecins à venir s'installer en Tarn-et-Garonne ?

C'est ce à quoi le Conseil départemental s'applique activement, notamment par le biais d'un « Week-end découverte » organisé récemment dans les Gorges de l'Aveyron pour les internes en médecine générale.

Ces jeunes internes actuellement en stage dans le département ont pu découvrir les atouts du territoire : visite de l'Abbaye de Beaulieu, activités sportives et festives, rencontre avec les acteurs de santé, présentation du Département, des missions du SDIS, entre autres rendez-vous...

Un beau programme concocté spécialement pour leur donner l'occasion de se rencontrer aux travers d'activités et de découvrir les atouts du département comme éventuel futur territoire d'exercice.

Une opération « séduction » qui s'inscrit dans un enjeu de taille qui est la lutte contre la désertification médicale.

En effet, dans le cadre du Schéma Départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics, plusieurs interventions incombent au Conseil départemental dans cette mission spécifique de l'attractivité territoriale : la coordination des partenaires de la santé, l'accueil des internes, mais aussi le soutien à l'investissement local des collectivités territoriales (création de maisons de santé, équipes de soins...), ou encore le déploiement de « Ma santé, ma région » (groupement facilitant les recrutements de professionnels de santé) porté par la Région Occitanie.

Outre cette opération, qui sera désormais proposée chaque année, diverses actions d'accompagnement sont menées toute l'année pour les étudiants du milieu médical : accueil et accompagnement individualisé, propositions d'hébergements ou animations ponctuelles... **Autant d'actions qui, in fine, permettent l'amélioration de l'accès aux soins des Tarn-et-Garonnais.**

Une première édition réussie sur tous les plans : les jeunes médecins reçus ont été très satisfaits de leur participation à cet événement convivial, certains se projetant déjà sur une installation en Tarn-et-Garonne.

Journée organisée en partenariat avec la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, le SDIS 82, le Groupement d'intérêt public « Ma santé, Ma région » d'Occitanie, l'Agence Régionale de Santé, Tarn-et-Garonne Tourisme, le Conseil de l'ordre des médecins, l'Union régionale des professionnels de santé du 82, le Centre Hospitalier de Montauban, le Centre Hospitalier de Castelsarrasin-Moissac, la CPAM et la Préfecture de Tarn-et-Garonne.





FAUCHAGE RAISONNÉ

POURQUOI CES HERBES HAUTES AU BORD DES ROUTES ?

**Défaut d'entretien des surfaces ?
Ou respect de l'environnement
et sobriété énergétique ?**

La réponse : le fauchage raisonné.

Le Département l'a adopté depuis 2007, limitant ainsi les coupes en nombre d'interventions, en hauteur et en largeur sur les bords de route constituant de véritables refuges écologiques. D'où les disparités de pousses sur les accotements routiers.

Cette méthode de fauchage répond en réalité à plusieurs exigences : l'entretien du domaine public pour la sécurité des usagers et le respect de la biodiversité des milieux, ce qui permet également de réaliser des économies au regard des enjeux environnementaux. En effet, sont concernés les abords de **2 560 kilomètres de routes départementales** et **2 000 hectares de dépendances vertes**. L'impératif de sécurité est bien respecté et les espèces naturelles aussi !



MONTAUBAN

LE GIRATOIRE DE CAPOU EST OPÉRATIONNEL

L'aménagement d'un carrefour giratoire aux abords du Lycée agricole de Capou de décembre à avril, est désormais opérationnel.

Porté par le Département, sous l'œil attentif de Jean-Luc Deprince, Vice-Président en charge des mobilités, ce projet s'est élevé à **800 000 €**, avec une aide du Grand Montauban (201 660 €) et de la Région Occitanie (147 660€). Le chantier comprend également l'aménagement d'un parking-relais, un

dépose-minute, la création d'arrêts de bus pour la ligne de Montauban et pour les transports de la Région Occitanie.

Ce croisement entre l'avenue de Bordeaux à Montauban, du chemin de Capou et du Lycée agricole était redouté par de nombreux usagers. Chaque jour, **plus de 9 300 véhicules** y circulent, poids-lourds compris. Ces aménagements du nouveau giratoire sécurisent l'accès au lycée tout en diminuant la vitesse des usagers sur la départementale 927. Mission accomplie !

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 72 du règlement intérieur).

Groupe Radical et Apparentés

En confiant la mise en œuvre de la charte départementale de sécurisation de la ressource en eau à Tarn-et-Garonne Aménagement en décembre dernier, la majorité départementale a pris le parti de redonner du souffle aux politiques en faveur de la maîtrise de l'eau, l'une des grandes oubliées de la précédente mandature (seulement 2 curages et 1 extension de retenues en 6 ans).

Dans un partenariat étroit avec l'Agence de l'Eau, la Chambre d'Agriculture et les services de l'Etat, avec le consensus des membres signataires de la charte (fédérations agricoles, d'usagers, associations environnementales) et l'adhésion des intercommunalités qui s'engagent tour à tour dans ce dispositif d'intérêt général, le sujet avance de nouveau avec ambition.

En parallèle des premiers dossiers reçus, qui confirment l'intérêt du monde agricole, le recensement de tous les bénéficiaires potentiels est en cours pour que, dans le courant de l'été, chacun d'entre-eux se voit proposer ces interventions et puisse s'en saisir. Sur un sujet aussi important que la ressource en eau, et contre les oppositions sans arguments, agir c'est entreprendre.

Le groupe Radical et Apparentés se réjouit de ces avancées concrètes, réalisées en quelques mois et qui tranchent avec l'immobilisme des dernières années.

Nous nous réjouissons également de l'accord trouvé avec nos partenaires de l'Aveyron et du Tarn, à l'issue de la récente journée organisée, au Conseil départemental, sur l'avenir du Bassin Tarn-Aveyron.

Les habitants des communes de l'est de notre département auront de l'eau cet été. C'est acté. Dans ce dossier de la ressource en eau, évidemment déterminant, certains parlent, d'autres agissent. Nous préférons définitivement l'action.

**José Gonzalez, Jean-Michel Baylet,
Alain Belloc, Emmanuel Cros,
Jean-Luc Deprince, Anne Ius,
Christiane Le Corre, Marie-Claude Nègre,
Michel Weill**

Groupe Tarn-et-Garonne en Commun

La majorité du président Weill s'est engagée à mettre fin aux « promesses » pour être dans le concret. C'est chose faite puisque le compte administratif 2022 fait apparaître 57 millions d'euros de réellement dépensés (mandatés) dont 21 millions à destination des communes et intercommunalités par le biais du très attractif « contrat d'équipement ». C'est une somme jamais atteinte et qui fait du Conseil départemental le 1^{er} partenaire financier des communes.

À travers ces investissements, à destination de tous les Tarn et Garonnais nous soutenons les entreprises locales qui sont sollicités pour les travaux, la mise en œuvre de la transition écologique, les services, les achats...

Nous avons également donné un « coup de pouce » en direction de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie pour nos aînés, la mise en place d'un coupon sport pour tous nos élèves de 6ème en collège public, le doublement des bourses pour nos collégiens éligibles, la création de fond d'aide pour nos agriculteurs, des revalorisations salariales pour nos agents... le tout en diminuant l'endettement de notre collectivité.

Malgré les décisions gouvernementales qui s'imposent à nous, sans compensation financière, nous sommes mobilisés dans une gestion au plus près des finances qui permet de poursuivre dans la volonté du « Faire ».

Une pensée et soutien à nos collègues élus, pris à parti dans l'exercice de leur mandat.

**Catherine Bourdoncle, Valérie Rabault,
Dominique Sardeing, Nadine Sinopoli,
Cédric Vaissières**

**Groupe
Tarn-et-Garonne d'Abord**

La prochaine session du Conseil Départemental de ce mois de juin sera l'occasion d'examiner le compte administratif 2022. C'est l'épreuve de vérité sur les comptes de l'exercice précédent effectivement clos. Ce sera l'occasion de vérifier la réalité des investissements avec les annonces faites par le Président et sa majorité. Dans le cadre de TARN ET GARONNE AMENAGEMENT et de la gestion de l'eau qui reste une préoccupation majeure, nous sommes très surpris de la démarche du Président qui a adressé un courrier aux 22 maires de la Communauté de Communes TERRES DES CONFLUENCES pour leur expliquer le bien-fondé de la politique menée par le syndicat, mettant en garde contre des actions isolées sur ce sujet. Il répondait ainsi à une méthode alternative pouvant être mise en place plus rapidement pour aider les agriculteurs à faire leur retenue d'eau, proposée par notre collègue Christian ASTRUC.

**Groupe
Engagés pour le Tarn-et-Garonne**

Et ce qui devait arriver arriva : Tarn-et-Garonne Aménagement qui a récupéré la gestion de l'eau pour l'irrigation agricole afin de satisfaire quelques égos démesurés, et alors même que le Conseil départemental pouvait garder cette politique, Tarn-et-Garonne Aménagement donc n'a toujours pas annoncé le moindre projet concret de curage ou de création de retenue d'eau. Le Conseil départemental qui a pourtant les services compétents en son sein, doit aujourd'hui courber l'échine et donner quelques euros supplémentaires à ce syndicat TGA pour recruter (encore) du personnel : un ingénieur hydraulicien. Allez trouver... Nous perdons toujours plus de temps là où nos agriculteurs que nous soutenons ont un besoin urgent en infrastructures pour consolider les réseaux d'irrigation face aux canicules à répétition.

Nous ne pouvons terminer cette tribune sans condamner les attaques physiques, les menaces et les insultes que subissent trop d'élus notamment dans notre département, les maires en particulier.

Nous les soutenons sans faille !

**Christian Astruc, Jean-Claude Bertelli,
Jean-Philippe Bésiers, Élisabeth Castagné,
Véronique Colombié, Marie-José Mauriège**

**Mathieu Albugues, Sophie Delbreil,
Clarisse Heulland, Bernard Pécou**



GRATUIT
TOUT PUBLIC

16 & 17 SEPTEMBRE 2023
DE 10H À 19H

Conseil départemental de Tarn-et-Garonne - communication PSM / Fran. BOUQUÉ - images : © 2018/2019 et 2023/2024



LES MÉDÉVALES

Mathieu François
PHOTOGRAPHIES

À LA VIE À LA MORT

MUSÉE
DES ARTS
DE LA TABLE

ABBAYE DE
BELLEPERCHE

121 ROUTE DE BELLEPERCHE • 82700 CORDES-TOLOSANNES • 05 63 95 62 75

www.belleperche.fr